



Communiqué de presse

Marie Tamarelle-Verhaeghe
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Eure

14/02/2018

Parlement des enfants : Marie Tamarelle-Verhaeghe vient soutenir le travail des écoliers de Saint-Ouen-des-Champs

Le Parlement des enfants est une opération organisée chaque année depuis 1994 par l'Assemblée nationale, qui permet aux enfants de se familiariser de façon ludique avec les travaux parlementaires. Les classes de CM2 de toute la France sont invitées à travailler avec leurs enseignants sur la rédaction d'une proposition de loi sur un thème donné. Cette année, les écoliers sont amenés à réfléchir sur « la protection de la biodiversité ». L'appel à candidature sur le site dédié www.parlementdesenfants.fr s'est clôturé à la fin du mois de novembre.

Dans la troisième circonscription de l'Eure, c'est l'école de Saint-Ouen-des-Champs, regroupant les enfants de trois villes (Saint-Ouen-des-Champs, Saint-Thurien, Sainte-Opportune-la-Mare) qui a été retenue. Les enfants travaillent actuellement leur proposition de loi avec leur institutrice, et devront la remettre au directeur académique avant le 21 mars.

Marie Tamarelle-Verhaeghe, députée de la troisième circonscription de l'Eure, suit le programme avec bienveillance et viendra faire un point d'étape à l'école **vendredi 16 février à partir de 13h30**. Cette rencontre ludique et pédagogique va lui permettre de présenter aux écoliers le fonctionnement de l'Assemblée nationale. La députée en profitera également pour les aider à la rédaction de leur proposition de loi sur la protection de la biodiversité.

Les maires des trois communes, M. Philippe Marie pour Saint-Ouen-des-Champs, M. Guy Chemin pour Saint-Thurien, et M. Alain Michalot pour Sainte-Opportune-la-Mare, ont été conviés à la présentation. M. Eric Villedieu, conseiller pédagogique à l'académie de Rouen, sera également présent.

Contact Presse

Antonin Violette
06 47 48 63 25 / 06 42 23 73 23
antonin.violette@clb-an.fr